

NUMÉROS D'ORDRE.	DÉLIBÉRATIONS.
8.	<p>Le 27 au mil huit cent trente neuf, le vingt sept octobre à dix heures du matin, le conseil municipal de la commune de Combiers réuni extraordinairement en vertu de l'article 3. de l'arrêté de Monsieur le Préfet du département de la Charente en date du 12. Septembre dernier, pour donner son avis sur le chemin de fer projeté de Paris à Bordeaux.</p> <p>Présents Messieurs Nauge, juré, hazard-flamand aîné, Badailla Pierre, amilien Laroche, Edouard Forestier, Pierre Rivière et J. Desgrange maire.</p> <p>Considérant que la création d'un chemin de fer est des plus avantageuses pour tout le pays, qu'il importe beaucoup de lui donner une direction qui satisfasse le plus d'intérêt possible. que le tracé indiqué dans l'avis projeté est loin de remplir ce but, puisqu'il ne traverse que la partie orientale du département de la Charente ainsi que la presque totalité du département de la Dordogne sans traverser aucune ville.</p> <p>Considérant que le tracé projeté par Monsieur l'ingénieur Coriard présente de grandes difficultés qui ne se rencontreraient pas en adoptant la ligne par la Vallée de la Charraud allant sur Veuil, Corsac, le Buis de Courcol, la Vallée de la Voulleron (Blanzaguet) qui se jette dans celle de la Nizourne. que cette ligne qui semble offrir une grande économie aurait en outre le double avantage de favoriser la partie du département où sont situés grand nombre d'usines particulièrement des forges et la presque totalité de la Dordogne.</p> <p>Par ce motif le conseil municipal approuve à l'unanimité la création du chemin de fer et reclame instamment que la ligne par les vallées de la Charraud et de Blanzaguet soit adoptée, pourvu toute fois que la commune de Combiers soit dispensée de concourir à aucun dépense ne pouvant de cette façon faire le moindre sacrifice à cet égard, ayant été rassuré par la délibération faite et délibérée à la mairie de Combiers les jours mois et an susdits.</p> <p>Pierre Rivière a déclaré ne savoir signer.</p> <p>Nauge hazard flamand aîné Badailla amilien Laroche  Rivière Desgrange  maire.</p>